

Changement de statut

Par **Doudouley**, le **21/07/2019** à **15:36**

Bonjour, je suis arrivé en FRANCE en 2015 comme étudiant, je viens d'avoir une fille et mon titre de séjour étudiant est encore valide et je suis toujours inscrit dans les universités (deux), je voudrais changer de statut:

-Est ce que je peux demander la carte de 10 ans?

-Est-ce que je peux demander le titre vie privée vie familiale sachant que ma fille née en avril n'est pas française?

Merci de me répondre

Doudouley